

Département des Bouches-du-Rhône

Service de la Jeunesse

L'équipe de la carte collégien de Provence

Tél : 04.86.68.47.44

contact@collegiendeprovence.fr

Marseille, le 1^{er} septembre 2020

ATTENTION : ATTENDRE QUE LE COLLEGE VOUS DONNE VOS NOUVEAUX CODES SERCOL

Chère collégienne, cher collégien,

Afin de vous accompagner vers la réussite lors de cette année scolaire 2020/2021, le Département des Bouches-du-Rhône vous propose la carte "Collégien de Provence". Nominative et personnalisée, elle vous permettra de découvrir tout au long de l'année des loisirs culturels et sportifs tout en bénéficiant des avantages suivants :

- 100 euros pour la pratique sportive, artistique et culturelle ;
- 50 euros pour le soutien scolaire pendant les vacances scolaires.

Vous pourrez également bénéficier, sur présentation de votre carte :

- d'offres de réduction tout au long de l'année auprès des enseignes nationales et des commerçants de notre département ;
- de bons plans ;
- d'un accès à de nombreux événements sportifs et culturels.

Pour profiter de ces avantages et accéder aux réductions qui vous intéressent, vous pouvez dès à présent commander votre carte sur le site www.collegiendeprovence.fr en utilisant les identifiants fournis par votre établissement.

Une assistance permettant de formuler toute demande d'aide concernant la carte et ses services ainsi que de répondre à vos questions est accessible par téléphone au 04 86 68 47 44 ou par mail à l'adresse suivante: contact@collegiendeprovence.fr.

Vous pouvez également télécharger l'application dédiée sur votre smartphone pour localiser les meilleures offres et suivre votre compte personnel.

Excellente rentrée à tous !

Le Département des Bouches-du-Rhône